

Le PS souhaite dynamiser la promotion du commerce équitable en Belgique... et à la Chambre !



La commission Relations Extérieures se penchait ce mardi 27 juin sur une proposition de résolution déposée par la députée socialiste Gwenaëlle Grovonijs, visant à promouvoir le commerce équitable en Belgique.

La proposition de résolution PS enjoint l'ensemble des pouvoirs publics à sensibiliser le consommateur à l'utilisation de produits Fairtrade : « la vente de produits équitables est en augmentation en Belgique mais nous devons faire beaucoup mieux pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés d'ici 2020 pour 'Faire de la Belgique le pays du commerce équitable'. Une sensibilisation accrue à tous les niveaux de pouvoir est donc indispensable » précise la députée PS Gwenaëlle Grovonijs.

Pour la députée socialiste, la promotion passe aussi par l'exemple : « si aujourd'hui, 191 communes belges ont déjà reçu le titre de 'commune du commerce équitable', nous devons continuer à sensibiliser toutes les autorités publiques à se tourner en priorité vers les produits locaux et durables, c'est-à-dire les produits issus des filières de circuit court privilégiant ainsi la juste rémunération des producteurs. La Chambre pourrait à ce titre montrer l'exemple en privilégiant pour ses achats, les produits locaux de qualité » précise la députée socialiste.

La proposition PS a reçu le soutien d'autres partis, de la majorité comme de l'opposition : le sp.a, Ecolo-Groen, le cdH, le MR et le CD&V ont cosigné le texte de la résolution qui, pour Gwenaëlle Grovonijs, constitue une première étape vers une véritable réglementation du commerce équitable en Belgique : « il est important qu'à court terme, notre pays puisse également se doter d'une législation encadrant les pratiques de commerce équitable. Le risque est en effet réel de voir nombre d'acteurs sur le marché utiliser le vocable 'commerce équitable' sans en respecter les critères fondamentaux, dans le seul but de faire plus de profit. N'importe qui peut aujourd'hui affirmer pratiquer un commerce équitable sans en respecter les règles et sans être poursuivi parce que le commerce équitable ne dispose pas de définition juridique et donc de reconnaissance légale en tant que telle » souligne la députée PS.

Pour le groupe PS, mettre le sujet du commerce équitable à l'agenda du Parlement permettra d'ouvrir une réflexion plus large sur une reconnaissance légale ainsi qu'un contrôle du commerce équitable par les pouvoirs publics.